

Caractéristiques :

Couleur fleur : Rose

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

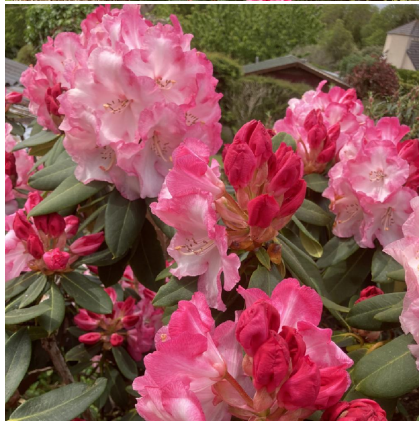
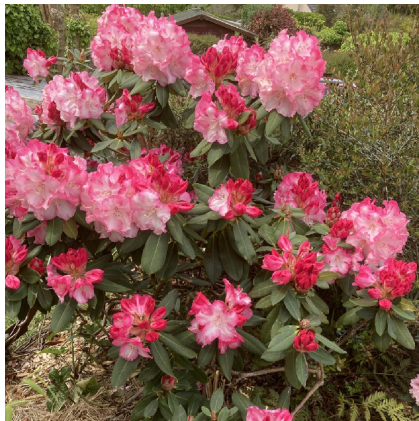
Floraison(s) : Mai - Mai

Type de feuillage: persistant

Exposition :

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

-> [Accéder à la fiche de RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

DESCRIPTION

Informations botaniques

Nom botanique : RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

Famille : Ericaceae

Description de RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

Le RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' est un petit arbuste au port buissonnant. Il fait partie de la famille des Ericacées.

Cet arbuste se développe dans un sol acide, humifère, frais et enrichi d'un terreau de feuilles. La période de floraison du RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' est en mai. Ses boutons sont rose soutenu s'ouvrant sur des clochettes roses un peu plus pâles dans leur partie centrale. Les feuilles sont persistantes, vert brillant. Ce rhododendron nain mesure entre 1 mètre et 1.25 mètre pour un peu plus en largeur, à l'âge adulte.

Le rhododendron yakushimanum 'Flava' est un arbuste de terre de bruyère. Il apprécie une exposition à la mi-ombre. La période de plantation est au printemps ou en automne. Il résiste au froid jusqu'à -15°C.

Entretien de RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

EMPLACEMENT

Emplacement de RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

Type de sol de RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica'

PARTICULARITÉ

RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' préfère les sols acides.

RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' supporte le climat maritime.

RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' supporte le vent.

RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' est une plante à feuillage persistant.

RHODODENDRON yakushimanum 'Fantastica' s'utilise en couvre-sol.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)